

# Rapport du conseil communal du 18 décembre 2020

1) **Décompte de travaux : Aménagement d'un « outdoor fitness » pour seniors**

Le décompte qui s'élève à 248.974,57.-€ est approuvé à l'unanimité par le conseil communal.

2) **Conventions**

a. ***Approbation de deux conventions portant sur la libération de l'obligation d'aménagement d'emplacements de stationnement.***

Approuvées à l'unanimité par le conseil communal.

b. ***Approbation d'un avenant à la convention concernant l'organisation de l'Ecole des parents « Janusz Korczak ».***

Approuvé à l'unanimité par le conseil communal.

3) **Concessions cimetière**

Approuvées à l'unanimité par le conseil communal.

4) **Discussion et vote du budget rectifié 2020 et du budget initial 2021**

Monsieur Léon GLODEN (CSV), bourgmestre, rappelle que le budget rectifié 2020 et le budget 2021 ont été présentés aux membres du conseil communal et à la commission des finances lors de la séance du conseil communal du 30 novembre 2020. Certains changements quant aux articles du budget sont à noter:

	budget rectifié 2020			budget 2021	
	Service ordinaire	Service extraordinaire		Service ordinaire	Service extraordinaire
Recettes	23.367.183,84.-€	11.166.885,52.-€	Recettes	23.972.060,03.-€	11.274.384,50.-€
Dépenses	20.304.299,36.-€	13.625.839,30.-€	Dépenses	20.808.224,63.-€	16.710.157,77.-€
Boni propre à l'exercice	3.062.884,48.-€		Boni propre à l'exercice	3.163.835,40.-€	
Mali propre à l'exercice		2.458.953,78.-€	Mali propre à l'exercice		5.435.773,27.-€
Boni du compte 2019	2.525.492,56.-€		Boni présumé fin 2020	3.129.423,26.-€	
Boni général	5.588.377,04.-€		Boni général	6.293.258,66.-€	
Mali général		2.458.953,78.-€	Mali général		5.435.773,27.-€
Transfert de l'ordinaire à l'extraordinaire	-2.458.953,78.-€	+2.458.953,78.-€	Transfert de l'ordinaire à l'extraordinaire	-5.435.773,27.-€	+5.435.773,27.-€
Boni présumé fin 2020	3.129.423,26.-€		Boni définitif	857.485,39.-€	

Monsieur Léon GLODEN (CSV), bourgmestre passe ensuite la parole aux membres du conseil communal pour exprimer leurs remarques.

**Prise de position exprimée par Monsieur René SERTZNIG (DP) au nom du parti DP (René SERTZNIG, Claude WAGNER, Patrick FRIEDEN):**

L'année passée, à l'occasion des discussions en relation avec le budget 2020, le parti DP a attiré l'attention sur la circulaire du Ministère de l'Intérieur, qui avait conseillé aux communes de s'efforcer d'établir un budget prospectif afin de répondre aux défis communaux, même si la situation économique se détériorait. Au moment de cette déclaration, la pandémie liée au Covid19 n'avait pas encore éclaté. Malheureusement, la pandémie a prouvé à quel point la situation peut soudainement s'aggraver. Dans ce contexte, Monsieur René SERTZNIG (DP), conseiller, rappelle que Monsieur le bourgmestre avait accusé le parti DP de populisme en réponse au commentaire d'établir un budget prospectif.

Le budget 2020 n'a pas été soutenu par le parti DP, car, comme les années précédentes (plus précisément depuis 2012), ni le budget ordinaire ni le budget extraordinaire n'ont été établis sur base d'une liste de priorité. Le budget 2020 présente des dépenses qui ont été faites, ou décidées, et qui ont affecté le budget et augmenté les emprunts sans qu'il y ait eu une fixation de priorités. Dans ce contexte, il énumère les investissements qui ont été réalisés et qui, pour le parti DP dans une telle situation économique précaire, auraient dû être réalisés plus tard, voire différemment : le revêtement coûteux du trottoir le long de la cour de l'école, la réfection des escaliers à l'entrée du bâtiment principal de l'école, le 4<sup>e</sup> court de tennis, l'aire de jeux surdimensionnée au lieu-dit « Weiher », la nouvelle « Kleederstuff » (le parti DP avait proposé une alternative moins coûteuse au sein de la zone piétonne, qui aurait également été avantageuse pour les commerçants), le comptoir sur la Place du Marché (une solution plus adaptée aurait pu être recherchée). Le parti DP souligne que le Ministère de l'Intérieur avait déjà informé les communes au printemps de l'impact négatif de la pandémie sur les finances de l'Etat. D'ailleurs le collège échevinal a déjà été informé du fait que la commune de Grevenmacher pouvait probablement s'attendre à une baisse de 3,5 millions d'euros de recettes étatiques. A l'époque, le parti DP avait déjà demandé une séance de travail en présence du conseil communal et de la commission des finances afin de prendre les mesures nécessaires pour l'exercice budgétaire en cours. Lesdites séances ont finalement été convoquées par le collège échevinal, mais malheureusement pas avant novembre ; elles ne concernent donc que le budget 2021 et le plan pluriannuel. C'est pourquoi le parti DP se prononce contre le budget rectifié 2020.

Quant au budget 2021 : Le virus paralyse le monde entier. Comme déjà évoqué en printemps, il a un impact significatif sur les finances. Les chiffres exacts ont été présentés aux membres du conseil communal lors de la dernière séance du 30 novembre 2020. Le budget initial 2021 est différent de tous les budgets des années précédentes. Le collège échevinal a bien reconnu la situation et a agi, voire réagi rapidement. Après 9 ans de mandat, le collège échevinal a donc accepté de fixer des priorités et de les mettre en œuvre. Le parti DP salue l'approche du collège échevinal. Un certain nombre d'arguments en relation avec les priorités, proposés par le parti DP ces dernières années au sein du conseil communal, trouvent désormais le consensus. En outre, Monsieur René SERTZNIG (DP), conseiller, informe que, parmi les projets prioritaires, notamment un projet majeur porte clairement la signature du parti DP ; la rénovation du centre culturel avec ses infrastructures. Le parti DP souhaite également être impliqué en ce qui concerne la conception du « Schweinsmoart » (Place du Marché aux Bestiaux) et propose, dans ce contexte, de prévoir la construction d'un « Stufenplatz » à l'endroit susmentionné. On peut constater, que le budget ordinaire et extraordinaire comprenne surtout les dépenses nécessaires y afférentes. Le parti DP a décidé d'approuver le budget 2021 en raison de la situation exceptionnelle actuelle. L'année 2020 est marquée par la solidarité au sein de la société mais aussi au sein de la politique. Le parti DP fait preuve de cette solidarité et souligne que cela fonctionne également sur le plan local. Le budget 2021 reflète globalement la vision et la vue politique du parti DP. Néanmoins, Monsieur René SERTZNIG (DP), conseiller, souligne que le parti DP se réserve le droit de critiquer certains points et d'exprimer son opinion sur ceux-ci. A titre d'exemple, il évoque la masse salariale ou les annuités liées aux emprunts, qui, en raison du manque de suivi de priorités au cours des années précédentes, représentent une lourde charge financière. En outre, il consiste d'examiner davantage les différents postes du budget afin qu'ils ne deviennent pas incontrôlables. Monsieur René SERTZNIG (DP), conseiller, espère que si, au cours de l'année, diverses décisions de la majorité ne sont pas soutenues par le parti DP, cela n'amènera pas le bourgmestre d'attirer l'attention sur le fait que le parti DP a finalement voté pour le budget 2021. Il précise que le conseil communal ne peut pas voter sur tous les postes du budget.

Monsieur René SERTZNIG (DP), conseiller, regrette cependant qu'aucun crédit n'est prévu au budget 2021 pour continuer à soutenir les commerçants et les associations locales. Il craint que la situation

du Covid ne persiste encore l'année à venir et qu'une vie normale ne sera guère possible. En outre, Monsieur René SERTZNIG (DP), se renseigne quant à une fusion éventuelle avec les communes avoisinantes et au moment venu de mener des discussions : en vue de créer une « Oststadt » afin d'obtenir plus de pouvoir au niveau national. Le parti DP salue que la Ville de Grevenmacher fasse le premier pas. En outre, il se renseigne quant à l'influence de la pandémie sur les réservations du bateau M. S. Princesse Marie-Astrid et les conséquences financières qui en découleront pour les communes-membres. Aucun poste à ce sujet n'est prévu au budget 2021.

**Prise de position prononcée par Madame Tess BURTON (LSAP) au nom du parti LSAP (Tess BURTON, Lynn MANTZ) :** Personne n'aurait pu s'attendre à ce que le budget 2020 soit affecté par la crise liée au Covid19. Le virus a une forte influence sur la société et donc sur l'économie et les finances communales. Elle profite de l'occasion pour remercier le collègue échevinal et tout le personnel de la commune pour leurs efforts inlassables dans la lutte contre la pandémie du Covid19. Madame Tess BURTON (LSAP), conseillère, aborde les chiffres du budget – notamment le manque de recettes étatiques (« Fonds de dotation communal » et « impôt commercial »).

*Impôt commercial*

2020 initial	2.746.760.-€
2020 rectificatif	1.894.598.-€
Résultat	Moins 852.162.-€

*Fonds de dotation communal*

2020 initial	17.081.108.-€
2020 rectifié	14.284.678.-€
Résultat	Moins 2.796.430.-€

Le boni ordinaire se réduit de 7 531 957.-€ à 3 012 609.-€ entre 2019 et 2021, ce qui se traduit par une perte de 4,5 millions d'euros, voire, exprimé en pourcentage : moins de 60 %. La situation financière de la commune de Grevenmacher n'est donc pas satisfaisante. Les prévisions pour 2021 ne se montrent guère différentes. Dans le budget 2021, un boni de seulement 3.163.835.-€ euros est à constater.

Il est bien connu que, suite à la crise liée au Covid19, les communes ont pu bénéficier de moins de recettes. C'est pourquoi le parti LSAP salue qu'une séance de travail ait été convoquée pour discuter des priorités des différents projets et qu'une liste de priorités ait été établie.

Le parti LSAP est d'avis que les projets déjà mis en œuvre devraient être achevés, comme p. ex. la rénovation de l'école de musique, la modernisation et l'agrandissement du centre culturel, et les travaux d'infrastructure routière nécessaires. Elle souligne l'importance pour les communes de maintenir une certaine prudence, sans pour autant arrêter les investissements importants. La liste des priorités permet une telle approche. Cependant, le parti LSAP souhaite soulever 3 points de la liste de priorités établie par le collègue échevinal :

**Rénovation et agrandissement du centre culturel**

Au moment du vote du projet, le parti LSAP s'est abstenu, non pas parce qu'il ne voyait pas la nécessité de rénover les locaux culturels, mais pour des raisons de coûts.

Le projet est budgétisé avec un chiffre qui s'élève à 27 millions d'euros, et le parti LSAP a déjà critiqué, lors des discussions budgétaires de l'année précédente, le fait que les coûts afférents n'ont pas été budgétés. D'une part, la somme qui doit être affectée chaque année au fonctionnement du centre culturel (dans ce contexte, il est fait mention de l'exemple du Trifolion, qu'elle a présenté l'année dernière lors de la discussion budgétaire ; ici, environ 1,4 million d'euros de coûts afférents doivent être supportés chaque année), et d'autre part, les coûts qui seront engagés à l'avenir en ce qui concerne les frais d'infrastructure liés à la réfection de la gare routière, du parking devant le centre culturel et de la façade du centre culturel. La liste des priorités prévoit les travaux susmentionnés, de sorte que finalement, un montant d'investissement de 35 millions d'euros est à noter. Pour une commune qui ne dispose que d'un boni de 3 millions d'euros, un tel projet, qui coûte 35 millions d'euros, n'est pas réalisable selon l'avis du parti LSAP. Le projet de la gare routière avait déjà été jugé inutile par le parti LSAP lors des discussions en relation avec la rénovation du centre culturel. La gare routière a été rénovée il y a 10 ans, sa rénovation n'est donc pas considérée comme urgente. Par ailleurs, le

réaménagement du parking devant le centre culturel n'est pas considéré comme une priorité par le parti LSAP.

#### Agrandissement des infrastructures scolaires et parascolaires

Un autre point qui cause des préoccupations au parti LSAP, ceci parce qu'il ne constitue pas une priorité pour le collège échevinal, est l'extension des infrastructures scolaires (école et Maison relais). Avec l'achèvement du projet "Fonds du Logement" au lieu-dit Kahlenberg, et du projet SNHBM dans la "rue des Remparts", la commune de Grevenmacher devrait compter 5000 habitants au début de l'année 2021. En outre, le projet de construction dans le quartier dénommé "Pietert" attirera de nombreux nouveaux résidents à Grevenmacher, de sorte qu'on peut s'attendre à ce que le nombre d'enfants en âge scolaire connaisse également une augmentation.

La commune a récemment acheté plusieurs maisons dans la rue Ste-Catherine en vue d'une éventuelle extension de la Maison relais. Même si pour l'instant un manque de capacité n'est pas à signaler, l'acquisition a été bien réfléchi. Cependant, aucune réflexion n'a encore été entamée en ce qui concerne l'extension des infrastructures scolaires. Le parti LSAP est d'avis que l'extension des infrastructures scolaires devrait également être considérée comme une priorité et qu'elle devrait être envisagée en temps utile.

#### Crédits supplémentaires et réserves

Bien que le parti LSAP ait soutenu les crédits supplémentaires de l'année en cours du fait que les coûts des projets à réaliser étaient finalement plus élevés qu'initialement prévu, le parti LSAP souligne qu'il n'est pas disposé de continuer à tolérer cette approche. À titre d'exemple, il mentionne la piste d'athlétisme "op Flohr" et le hall de tennis. Bien que le collège échevinal ait toujours eu une explication quant aux coûts supplémentaires, le parti LSAP ne parvient pas à comprendre pourquoi les devis ne sont jamais respectés. À cet égard, il conviendrait de constituer des réserves suffisantes pour se préparer à de telles situations à l'avenir.

En conclusion, Madame Tess BURTON (LSAP), conseillère, note que pour l'instant, le collège échevinal se trouve dans une situation précaire due à la situation actuelle. Toutefois, le parti LSAP votera contre le budget rectifié 2020 et le budget 2021 au motif que le budget reflète une situation financière malsaine, malgré les efforts et tentatives visibles de la part du collège échevinal.

#### **Prise de position du parti CSV (Monique HERMES, Liane FELTEN, Carine SAUER, Martine COGNILOUL-LOOS):**

Madame Monique HERMES (CSV), échevine, se montre fière de voter le budget 2021 à un moment où la ville de Grevenmacher approche un nombre de 5 000 habitants et, par conséquent, grandit et devient de plus en plus attractive.

Ce budget comprend des dépenses qui servent à garantir que la métropole mosellane, avec son riche passé et son histoire diversifiée, ne soit pas négligée, mais que, grâce à des investissements élevés et ciblés, une ville d'avenir vivante et dynamique soit créée, dont les citoyens peuvent également être fiers et, par conséquent, se sentir à l'aise dans leur ville.

Madame Monique HERMES (CSV), échevine, se montre également satisfaite des projets qui ont pu être réalisés en 2020, malgré la pandémie imprévue. Madame Monique HERMES (CSV), échevine, évoque le subside extraordinaire alloué aux associations locales. À en juger par les remerciements de certaines associations, ce geste généreux a été bien accueilli.

Madame Monique HERMES (CSV), échevine, souligne que la Ville de Grevenmacher ne fait pas d'investissements irréflechis, mais se concentre sur des projets d'avenir, tels que le réaménagement de la Maison d'Osbourg et du jardin y afférant, qui deviendront un lieu exceptionnel au centre-ville de Grevenmacher. Un autre projet est la construction du nouveau centre culturel et de la gare routière. Ces deux projets sont inévitables car le centre culturel a été construit il y a plus de 43 ans.

Il convient de mentionner les nouveaux quartiers résidentiels, tels que le PAP Pietert, les infrastructures routières en relation avec la rue Boland ou la rue des Caves, ainsi que les logements sociaux dans la rue Syr. Le soutien social des citoyens est une préoccupation du collège échevinal, surtout en ces temps difficiles. L'implantation de la nouvelle "Kleederstuff" est également une préoccupation du collège échevinal.

Par ailleurs, Madame Monique HERMES (CSV), échevine, salue la création de l'"Outdoorfitness" le long de la promenade de la Moselle.

Notamment, elle salue les investissements réalisés en relation avec l'école fondamentale et souligne l'investissement dans les technologies informatiques modernes, ce qui constitue un investissement assez important pour l'avenir.

Elle met en évidence les investissements qui tendent à passer inaperçus mais qui sont d'une grande importance, comme le nettoyage des cours d'eau.

Les nombreuses séances de travail qui ont servi à préparer ce budget ainsi qu'à élaborer les projets sont une preuve de la coopération constructive au sein du conseil communal – une entente qui ne se retrouve pas dans tous les conseils communaux.

Elle est particulièrement fière de faire partie d'un collège échevinal où les opinions sont respectées et où de nombreux projets sont mis en œuvre. Dans ce contexte, elle remercie tous les collaborateurs de la commune pour leur engagement en faveur des citoyens de Grevenmacher. Avec une coopération aussi exemplaire entre le collège échevinal, le conseil communal et les collaborateurs, on peut positivement aborder le futur de notre commune.

Madame Liane FELTEN (CSV), conseillère, profite de l'occasion pour remercier le conseil communal, les ouvriers communaux et les fonctionnaires pour leurs efforts inlassables au profit des citoyens de Grevenmacher au cours de l'année 2020 étant exceptionnelle. La préparation du "budget Covid19 2021" a été un défi. Le budget a été analysé et discuté en collaboration avec le parti DP, le parti LSAP et la commission des finances. Il s'agit d'une première du point de vue politique. Elle tient à remercier toutes les personnes impliquées.

Malgré la perte de recettes de l'État (impôt commercial et fonds de dotation), mais grâce à la bonne politique financière du collège échevinal, il est encore possible d'investir dans le logement, la culture, l'économie, les infrastructures et l'environnement. En ces temps, un arrêt complet des investissements constituerait un mauvais signe et se ferait au détriment des secteurs économique, culturel, commercial, sportif et social, ainsi qu'au détriment de l'économie nationale. Ledit « budget Corona » est un budget prudent et tourné vers l'avenir 2021.

Madame Carine SAUER (CSV), conseillère, remercie le collège échevinal et toute l'équipe de la commune pour leurs efforts inlassables durant cette année spéciale. Il convient de mentionner, entre autres, la création du "Centre de Soins Avancés (CSA)", la réorganisation de la routine scolaire normale en "homeschooling", et le service de courses pour les citoyens âgés et vulnérables.

Elle estime qu'il s'agit d'un défi de maintenir l'équilibre du budget rectifié 2020, malgré les pertes de recettes étatiques de près de 4 millions d'euros.

La préparation du budget a certainement été un grand défi pour le conseil communal.

Néanmoins, le budget 2021 prévoit des investissements prioritaires pour continuer à assurer la qualité de vie et la sécurité des citoyens. Madame Carine SAUER (CSV), conseillère salue le fait que la construction de la nouvelle gare routière sera entamée en 2021 et décrit la construction du nouveau centre culturel comme un enrichissement, non seulement pour la Ville de Grevenmacher, mais pour tout l'Est.

Les nouveaux logements créés par le PAP Pietert permettront aux jeunes citoyens d'acheter ou de louer un appartement adéquat. Madame Carine SAUER (CSV), conseillère, souligne l'importance du fait qu'une partie des logements construits seront des logements sociaux, réservés aux citoyens dans le besoin. Les logements sociaux situés dans de la rue Syr et la « Kleederstuff » constituent également des projets importants.

La renaturation des cours d'eau et des rivières, ainsi que la réparation des infrastructures routières, respectivement l'extension du réseau routier nécessitent des sommes importantes, des investissements qui ne sont pas visibles et qui sont pourtant de la plus haute importance pour continuer à moderniser la métropole mosellane. Ce n'est qu'en investissant et en modernisant en permanence que le "Miseler Way of Life" pourra continuer à être vécu.

Madame Martine COGNIOL-LOOS (CSV), conseillère, évoque l'augmentation annuelle des frais de personnel de l'école de musique régionale. L'augmentation des coûts est due au fait que les chargés de cours qui s'engagent pour l'école depuis très longtemps, reçoivent des salaires plus élevés que ceux qui ont été recrutés récemment ou qui ne sont engagés que sporadiquement comme personnel temporaire. Elle profite de l'occasion pour souligner que l'école de musique fonctionne bien, notamment grâce à une direction compétente. L'augmentation annuelle du nombre d'élèves inscrits souligne ce fait. Les commerçants eux aussi profitent des élèves fréquentant l'école de musique. En

attendant, les parents, dont les enfants suivent les cours de l'école de musique, profitent de faire leurs courses dans les magasins de Grevenmacher. Cela deviendra encore plus facile et plus agréable après l'achèvement des travaux de la Maison d'Osbourg et la réintégration de l'école de musique au centre-ville. Pour conclure, elle remercie le collège échevinal et le personnel communal pour le travail inlassable. Elle tient également à remercier les habitants de la ville de Grevenmacher et le conseil communal pour leur cohésion incomparable pendant cette crise liée au Covid19.

### **Prise de position prononcée par Monsieur Marc KRIER (déi gréng), échevin**

Afin de réguler l'approvisionnement en eau d'une manière encore plus respectueuse, des technologies de mesure et de contrôle intelligentes supplémentaires sont prévues. Grâce à cette technologie spéciale, déjà mise en œuvre en 2020, la Ville de Grevenmacher, contrairement à d'autres communes, n'a pas été forcée à utiliser des capacités d'eau supplémentaires réservées et a ainsi pu réaliser des économies. Les économies réalisées ont permis à d'autres communes de disposer de volumes d'eau supplémentaires, ce qui s'est traduit par un remboursement des dépenses préfinancées.

Un autre point important consiste à investir systématiquement dans des plantations durables et biologiques grâce à des cultures locales sans pesticides.

Le nettoyage des berges de la Moselle et la restauration de cours d'eau tels que la "Rouderbaach" sont inscrits dans le budget 2021, ainsi que le "plan de gestion forestier" du département de l'environnement, pour la préservation et l'entretien de la nature.

Il s'agit d'une précaution du conseil communal d'informer les habitants sur toutes les questions relatives en relation avec la nature et l'environnement par le biais du bulletin communal. Le pacte climat et le nouveau pacte nature revêtent également une grande importance pour le collège échevinal. Le budget 2021 comprend également des fonds pour les études environnementales.

#### Sécurité

L'investissement conséquent dans les luminaires LED contribue à la sécurité des routes. En outre, la pollution lumineuse est réduite grâce à un éclairage ciblé. Avec l'achat de la nouvelle machine de marquage routier, il est désormais possible de répondre rapidement aux préoccupations des citoyens. L'incendie récent en relation avec le chalet à côté du Bistro Quai a clairement démontré qu'il est essentiel d'investir dans la protection contre l'incendie. En outre, il aborde la question de la sécurité au sein du bain en plein air en mentionnant le projet des "contrôleurs de conflits".

#### Culture

Des événements culturels sont prévus malgré la crise liée au Covid, dans le respect des mesures de sécurité en vigueur.

#### Personnel

Le travail à accomplir devient de plus en plus complexe. Une compétence professionnelle est attendue de la part des résidents. Les exigences en relation avec les services ont changé ces dernières années. Pour promouvoir le tourisme, la culture et les commerçants, le poste du « Citymanager » a été créé en 2020. Sa tâche consiste, par exemple, à rendre le commerce plus attractif ou à coordonner l'organisation d'événements culturels.

#### Tourisme

Il salue l'achèvement prévu du comptoir sur la place du marché au cours de l'année 2021. Avec le jardin de la Maison d'Osbourg, cet endroit deviendra un véritable "accroche-regard" (« eye catcher »). Un nouveau concept est prévu pour l'organisation du Marché au Vin.

#### Infrastructures

En 2021, des investissements seront réalisés en ce qui concerne les technologies informatiques dans l'école afin d'assurer un "homeschooling" optimal pour les élèves et le personnel enseignant. Outre la rénovation des infrastructures routières, des investissements seront également réalisés dans l'infrastructure du réseau de gaz et dans le double système d'égouts. Des systèmes de chauffage à économie d'énergie seront installés dans certains bâtiments. En ce qui concerne le secteur social, des investissements ont été réalisés en relation avec la nouvelle "Kleederstuff", qui ouvrira ses portes en 2021.

## Mobilité

De nouveaux accents seront mis dans le transport public grâce à la planification de la nouvelle gare routière, intégrée dans le concept du nouveau centre culturel.

Une station de recharge pour les vélos électriques sera installée. Pour les piétons, la promenade de la Moselle sera rendue plus attrayante. L'ouverture du nouveau parking souterrain dans la rue des Remparts permettra de remédier aux problèmes de stationnement.

## Rebranding

Le collège échevinal prévoit un "rebranding": le site web de la commune connaît une modernisation, une nouvelle iconographie sera introduite. Les réunions d'information et les ateliers thématiques seront également relancés dès la fin de la pandémie.

En conclusion, Monsieur Marc KRIER (déi gréng), échevin, intitule le budget 2021 comme prudent et actuel, compte tenu de la crise actuelle liée au Covid19. Des priorités ont été fixées. Les projets dits "nice to have" ont été supprimés du budget en raison de la situation économique actuelle.

Monsieur Léon GLODEN (CSV), bourgmestre, prend position. Il souligne l'année spéciale causée par la pandémie liée au Covid19. Il évoque l'effort et la solidarité dont ont fait preuve les citoyens pendant la crise. Il remercie le conseil communal pour le fait que, malgré la crise, un certain nombre de projets ont été entamés, voire achevés. Dans ce contexte, il rappelle le PAG ainsi que le PAP Pietert. Il en profite de l'occasion pour souligner que la politique financière du collège échevinal, toujours critiquée par l'opposition, a porté ses fruits. Malgré les pertes des recettes de l'État, il consiste à souligner le boni respectable. Si l'on examine de plus près la situation financière des communes avoisinantes, le boni ordinaire de la commune de Grevenmacher est généralement supérieur de plus de 2 millions. En outre, la situation financière de certaines communes ne permet que de prévoir l'achèvement des projets en cours et non de lancer de nouveaux projets prévus. En conséquence, Monsieur Léon GLODEN (CSV), bourgmestre, n'est pas d'accord avec les partis DP et LSAP. Les communes et les institutions de l'État, sont un pilier important de l'économie. Grâce aux investissements des communes, l'économie ne sera pas complètement paralysée.

Concernant la remarque prononcée par Monsieur René SERTZNIG (DP), conseiller, au sujet de la réfection des escaliers à l'entrée de l'école et du trottoir le long de l'école fondamentale, Monsieur Léon GLODEN (CSV), bourgmestre, informe qu'il s'agit de travaux nécessaires afin d'assurer la sécurité des enfants. À maintes reprises, la question des "coûts engendrés" est soulevée par l'opposition. En l'occurrence, le trottoir le long de l'école a été posé avec des pavés, ce qui présente l'avantage que les pierres défectueuses peuvent être remplacées individuellement. Cela n'est pas possible avec la pose de macadam. Par conséquent, les coûts engendrés sont réduits au minimum.

Concernant la rénovation du centre culturel et le réaménagement de la gare routière, Monsieur Léon GLODEN (CSV), bourgmestre, attire l'attention sur le fait que les services de bus connaissent une amélioration considérable et par conséquent, il est essentiel de rendre la gare routière moderne et attrayante. Il s'agit d'un investissement dans l'avenir de la mobilité douce.

La remarque de Madame Tess BURTON (LSAP), conseillère, selon laquelle le collège échevinal n'envisage pas l'extension éventuelle des infrastructures scolaires n'est pas correcte. Des maisons ont été récemment acquises en vue de l'extension de la Maison relais, voire des infrastructures scolaires. En outre, le collège échevinal continue de veiller à acquérir des infrastructures et à agir avec prévoyance.

Concernant les crédits supplémentaires, Monsieur Léon GLODEN (CSV), bourgmestre informe que le collège échevinal ne peut être tenu responsable des faits. Les crédits supplémentaires résultent, par exemple, de tranches d'indexation et/ou de coûts supplémentaires imprévus. Dans ce contexte, Monsieur Léon GLODEN (CSV), bourgmestre, souligne qu'il ne peut donc pas exclure de nouveaux crédits supplémentaires.

Monsieur Léon GLODEN (CSV), bourgmestre, informe que les commerçants locaux sont soutenus par la commune par des actions telles que la réalisation d'un film promotionnel.

En ce qui concerne la remarque prononcée par Monsieur René SERTZNIG (DP), conseiller, sur l'impact de la crise de Corona sur les réservations du bateau M. S. Princesse Marie-Astrid, Monsieur Léon GLODEN (CSV), bourgmestre, informe que la situation financière de l'"Entente" avait effectivement souffert de la pandémie. L'"Entente" est une association à but non lucratif. Elle ne peut pas bénéficier de toutes les mesures Covid applicables au secteur Horesca. Pour 2021, aucune

conséquence financière pour les communes-membres n'est à prévoir. Toutefois, une augmentation de la cotisation pourrait être envisagée pour 2022.

Concernant le commentaire du conseiller René SERTZNIG (DP) sur une éventuelle fusion avec les communes voisines une réunion pourra être envisagée avec les communes concernées afin d'y réfléchir.

Pour conclure, Monsieur Léon GLODEN (CSV), bourgmestre remercie le conseil communal pour la coopération constructive de l'année passée.

Budget rectifié 2020 : approuvé par le conseil communal avec 6 voix oui (CSV, déi gréng) et 5 voix non (DP, LSAP).

Budget 2021 : approuvé par le conseil communal avec 9 voix oui (CSV, déi gréng, DP), et 2 voix non (LSAP).

## **5) Informations par le collège échevinal sur les dossiers en cours.**

Monsieur Léon GLODEN (CSV), bourgmestre :

- ❖ PAG : Dix réclamations ont été introduites. Procédure : Les avis à ce sujet doivent être soumis au Ministère de l'Intérieur et à la cellule d'évaluation avant le 9 mars. Une approbation est espérée pour le mois de juin. En outre, une séance de travail avec le conseil communal sera prévue.
- ❖ Historique de l'information - Incident en relation avec l'eau potable (week-end du 11-12 décembre 2020): Monsieur Léon GLODEN (CSV), bourgmestre, a posé une question parlementaire à Madame la Ministre Carole Dieschbourg sur ce sujet. La réponse n'était pas satisfaisante. Conclusion: en cas d'incident de ce type, il est impératif que les citoyens soient informés immédiatement et en détail et que des mesures soient prises rapidement. Dans ce contexte, il invite les citoyens à s'abonner au service "SMS2citizen" pour être informés gratuitement et immédiatement.

Monsieur Marc KRIER (déi gréng), échevin :

- ❖ Hotcity / Statistiques : Observation pendant le confinement : Le volume de données a explosé (70 TB/jour). Il est supposé que les maisons environnantes s'approvisionnent avec le volume de données du service Hotcity. En moyenne 250 utilisateurs sont comptés par mois.
- ❖ Naturpark - Réunion d'information concernant les nouvelles possibilités de protection de la nature et du climat de la part du Ministère de l'Environnement : Les communes sont invitées à jouer un rôle actif dans la préservation de la biodiversité et dans la protection des ressources naturelles.

Madame Monique HERMES (CSV), échevine :

- ❖ Cimetière israélite : sera ajouté à la liste nationale des monuments dignes de protection dans un avenir proche.
- ❖ Office social - Résumé de la plate-forme annuelle:
  - Les communes de Biver, Flaxweiler, Grevenmacher, Manternach, Mertert et Wormeldange comptent 18.704 habitants au 1er janvier 2020, selon le STATEC.
  - 504 dossiers ont été traités en 2019.
  - 450 dossiers ont été traités de janvier à la mi-octobre 2020.
  - Principaux problèmes : problèmes de logement, problèmes de loyer, problèmes de santé et de nutrition.

## **6) Questions au collège échevinal**

Monsieur Patrick FRIEDEN (DP), conseiller:

- ❖ Bornes à l'entrée de la zone piétonne : il a fait référence à un article récent au LW concernant les bornes et l'absence de la législation concernant l'installation de bornes au sein de la Ville de Luxembourg. Il précise que le parti DP salue l'installation des bornes, mais se renseigne si la base juridique est respectée au sein de la Ville de Grevenmacher. Monsieur Léon GLODEN (CSV), bourgmestre, rappelle dans ce contexte, qu'en 2012, une partie de l'opposition lui reproche de gaspiller inutilement de l'argent communal en installant des bornes, alors qu'elles contribuent à la sécurité. Concernant la base juridique, Monsieur Léon GLODEN (CSV), bourgmestre, informe que la loi communale permet au collège échevinal d'installer lesdites bornes.



- ❖ SMS2citizen : Un grand nombre de citoyens ne reçoivent pas du tout ou seulement de façon sporadique des SMS, bien qu'ils soient abonnés au service. Il souhaite que le système soit examiné concernant d'éventuelles sources d'erreur. Monsieur Marc KRIER (déi gréng), échevin, s'occupe de cette affaire.

Monsieur René SERTZNIG (DP), conseiller :

- ❖ Livre commémoratif dédié à l'exposition en 2019 "75 Joar Befreiung vu Maacher (1944)" : Il est submergé par le nombre de commandes, qui dépasse déjà largement la centaine. Il remercie les personnes impliquées, Simone et Jos Gehlen-Welter, Mme Margot Befort et Madame Monique Hermes pour leur travail.

Monsieur Claude WAGNER (DP), conseiller:

- ❖ Aire de jeux "Goldgräberstadt" au lieu-dit « Weiher » : Il attire l'attention sur divers défauts concernant la sécurité le long et autour de l'aire de jeux et souhaite agir à cet égard. Monsieur Léon GLODEN (CSV), bourgmestre, informe qu'un fonctionnaire du service technique s'occupera de l'affaire.
- ❖ Installation de caméras de surveillance dans certains endroits de Grevenmacher: Il se renseigne si la base légale est respectée. Monsieur Léon GLODEN (CSV), bourgmestre, répond par l'affirmative. Des panneaux adéquats seront installés en temps utile. Les actes de vandalisme ont diminué depuis l'installation des dites caméras.

Madame Tess BURTON (LSAP), conseillère :

- ❖ Encoche devant le bâtiment de la précoce - arrêt de bus : Elle informe que la plupart du temps plusieurs bus sont stationnés à l'arrêt de bus susmentionné en même temps du fait que la circulation est perturbée considérablement. Elle se renseigne sur la possibilité de trouver des solutions quant à ce problème. Madame Martine COGNIOL-LOOS (CSV), conseillère, informe que de nombreux chauffeurs de bus font leurs pauses à cet endroit, étant donné que la gare routière est souvent surchargée. Monsieur Léon GLODEN (CSV), bourgmestre, qu'on se chargera de cette affaire.